

# Programme de formation remise à niveau SSIAP 3

## Chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

### OBJECTIFS

- Renouveler le titre SSIAP 3 Chef de Service de Sécurité Incendie pour continuer d'encadrer des équipes de sécurité et pour assurer les relations extérieures avec le public, le personnel de l'établissement ainsi que les services publics et les prestataires de services.
- Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques relatives à la qualification SSIAP 3
- Consolider le niveau de qualification des Chefs de Service
- Echanger sur ses pratiques en entreprise à partir de cas rencontrés

### PUBLIC VISE

Toute personne SSIAP 3 au sein d'une équipe de sécurité incendie en établissements recevant du public ou dans les immeubles à grande hauteur ambitionnant valider une remise à niveau afin de répondre aux exigences réglementaires.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([proalpformation@orange.fr](mailto:proalpformation@orange.fr)).

### PRE-REQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
  - PSE1 ou PSC1 en cours de validité,
  - Sauveteur secouriste du travail (SST), en cours de validité.
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois (pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie).
- Être titulaire de l'ERP-IGH 3 ou du SSIAP 3 mais n'ayant pas eu 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 3 ou n'ayant pas satisfait aux conditions du recyclage SSIAP 3.

### DUREE

35 heures soit 5 jours de formation

### EFFECTIFS

3 à 12 stagiaires maximum

### LIEU

Locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION
- Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- Mise en situation professionnelle sur équipements de sécurité.
- Des QCM (questionnaires à choix multiples) et QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- Travail en sous-groupes
- Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

## QUALIFICATION DES FORMATEURS

Intervenants avec une qualification minimum suivante : SSIAP 3 (ou équivalent) / DUT et expérience de 2 ans dans la formation SSIAP 1 ou 2 / BREVET DE PREVENTION / experts reconnus dans le domaine de compétence à traiter.

## DISPOSITIF D'EVALUATION FINALE

A l'issue de la formation, après validation des acquis, une attestation de remise à niveau SSIAP3 conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, sera délivrée au stagiaire.

## PROGRAMME DETAILLE

- **Documents administratifs 3h**
  - Obligations en matière d'affichage
  - Elaboration cahiers des consignes et permis de feu
  - Suivi et planification des contrôles règlementaires
  - Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission
  - Élaboration de consignes
  - Rédaction d'un plan de prévention
- **Commissions de sécurité 3h**
  - Composition, rôle et missions des commissions de sécurité
  - Documents à transmettre ou à tenir à disposition
  - Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité
- **Règlementation 7h**
  - Règlement de sécurité dans les ERP
  - Règlement de sécurité dans les IGH
  - Rappels des textes sur les moyens de secours
  - Rappel sur le code du travail
  - Rôle du chef de services sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
  - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- **Notions de droits civil et pénal 2h**
  - Codes civil et pénal
  - Délégation de pouvoir et délégation de signature
  - Responsabilité civile et responsabilité pénale
  - Délit de mise en danger de la vie d'autrui
- **Fonction maintenance 2h**

Siège social : 177 cours de la Libération 38100 Grenoble – Tel : 04.76.70.38.30  
SIRET 508 662 459 000 17 – N° d'existence : 82380442238 code APE 7022Z TVA FR 73508662459

N° d'agrément préfectoral SSIAP : 38-0006, N° d'agrément CQP-APS : 3812060501

Version1/1 mai 2021

- Contrats de maintenance des installations de sécurité
- Différents types de contrats
- Contextes d'obligations réglementaires
- Normalisation
  
- **Analyse des risques 5h**
  - Evaluation du maintien du niveau de sécurité
  - Evaluation des risques : le document unique
  - Rappel sur le plan de prévention
  - Rappel sur les risques de travaux par points chauds
  
- **Etude de cas 3h**
  - Rappel de la méthode
  - Lecture de plan
  - Rédaction d'une notice technique de sécurité
  
- **Accessibilité des personnes handicapées 2h**
  - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application
  
- **Moyens de secours 2h**
  - Moyens d'extinction incendie, entretien et vérifications
  - Moyens d'alerte des secours
  - Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
  - Connaître et savoir exploiter un S.S.I
  
- **Organisation d'un service de sécurité prévention 6h**
  - Organisation du service
  - Recrutement
  - Missions
  - Equipements
  - Organisation des rondes
  - Documents de service

## NOTRE CONSEIL

**La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation**

Cette formation est éligible au CPF

